

Notre organisme de formation BDL Campus vous propose des formations techniques et sur mesure animées par une équipe pluridisciplinaire d'intervenants.

Nos formateurs sont des professionnels de terrain expérimentés, dynamiques qui favorisent l'apprentissage à travers des exercices pratiques et des mises en situation et partagent leur expérience.

Pas si simple de rédiger un contrat de travail, voire un réel casse-tête et pourtant c'est l'un des documents les plus importants pouvant être source de contentieux.

INTERVENANTS



Hélène LE NOACH

Juriste en droit social-RH



Jill WALLON

Juriste en droit social-RH

INSCRIPTION :

Pour vous inscrire, nous vous remercions de remplir la fiche d'inscription [ici](#) et de la renvoyer par e-mail à l'adresse suivante : campus@bdl-experts.com

L'organisme de formation BDL Campus est enregistré sous le numéro d'activité 32 59 10040 59 et référencé Datadock.

POUR PLUS D'INFORMATIONS :

Notre service formation est à votre disposition :
campus@bdl-experts.com
03 27 48 00 44



Le mardi 16 novembre 2021



9h00 - 17h00 (durée : 7 heures)



370 € HT + 25 € HT de frais de repas



BDL VALENCIENNES
31 Avenue Clémenceau, 59300 Valenciennes



OBJECTIFS

- Mesurer les risques, souplesses et contraintes du contrat de travail.
- Choisir le contrat adapté : temps plein ou partiel, CDI ou CDD.
- Rédiger les clauses sensibles.



PUBLIC

Dirigeants, Fonctions RH et Conseil, juristes en droit social, managers, assistants administratifs.



PRÉREQUIS & ÉVALUATION

- Pas de prérequis,
- Attestation de présence,
- Évaluation à chaud sous forme de QCM.



MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- Présentation power point,
- Cas pratiques,
- Tableaux de synthèse,
- Quizz.

PROGRAMME

SÉCURISER ET MAITRISER LA RÉDACTION D'UN CONTRAT DE TRAVAIL ET SES MODIFICATIONS ULTERIEURES



Partie 1 : Le contrat de travail : une base solide pour limiter le risque prud'homal

A - Faire le bon choix : déterminer le contrat le plus adapté

1. Définition du contrat de travail,
2. Distinguer les différents types de contrats existants,
3. CDI et CDD : un choix stratégique.

B - Les clauses incontournables

1. Engagement et fonction : reprise d'ancienneté à envisager, classification à déterminer, intitulé de poste à définir, intérêt de la mise en place d'une fiche de poste,
- 2 Période d'essai : mise en place et renouvellement,
3. Durée du travail : temps plein ou temps partiel ?,
4. Rémunération à déterminer : salaire de base, primes, avantages en nature,
5. Lieu de travail à adapter : télétravail, déplacements professionnels et/ou sur chantiers,
6. Permis de conduire nécessaire,
7. Entretien professionnel : information du salarié,
8. Date et signature du contrat : les pièges à éviter.

C - Les clauses sur-mesure : protéger les intérêts de l'entreprise

1. La clause d'exclusivité,
2. La clause de mobilité,
3. Les NTIC,
4. La vidéosurveillance et géolocalisation du salarié,
5. La clause de secret professionnel,
6. La clause de non-concurrence,
7. La clause de dédit formation,
8. Les obligations générales : l'utilisation du téléphone, les équipements de protection, la tenue vestimentaire.



Partie 2 : La particularité du CDD : Comment éviter la requalification ?

1. Les différents motifs de recours : l'accroissement temporaire d'activité, le remplacement, les cas interdits,
2. La durée du CDD,
3. Le renouvellement CDD,
4. La succession de CDD,
5. La cessation du contrat et les indemnités à verser.



Partie 3 : La modification du contrat

1. L'accord du salarié : une obligation ?,
2. Le motif de la modification,
3. La procédure à suivre.

